

**COMITÉ DIRECTEUR
du CDOS du LOIRET
*du mardi 22 mars 2016***

Présents : Mmes V. BURY – N. ROS – MM M. ARNOULT – D. BEAULIER – E. BEDU – A. BOYER – D. COUTELLIER – A. DHUIVONROUX – C. EMERY – R. FLAMENT – P. POMMIER – L. THOMAS – A. TUISAT.

Excusé : M J.L DESNOUES.

Absente : Mme E. ROLAND.

Assistent : Mme A. GERARDIN – F. GILLES.

Dûment convoqué le comité directeur s'est réuni ce jour, salle Pierre de Coubertin à la Maison des Sports à Olivet. Le président, Christian EMERY, ouvre la séance à 18h30. Il remercie les membres présents.

1°/ PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DIRECTEUR N°4 / 2016 DU 8 DECEMBRE 2015

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité moins une abstention.

On peut toutefois regretter sa rédaction et parution tardives.

2°/ ASSEMBLEE GENERALE DU 26 FEVRIER 2016

- Quorum / pénalité financière (avis du CNOSF/RI)

Nous éprouvons régulièrement des difficultés à atteindre le quorum, attente toujours pénible et peu respectueuse pour les personnes présentes. Devrons-nous instaurer un système de pénalité financière pour inciter les comités départementaux à être présents ? Une discussion s'engage autour de cette éventualité, mettant en avant les expériences des différents comités. Il ressort que la relation entre le CDOS et les comités départementaux ne se compare pas à celle des clubs et des comités départementaux. Nous prendrons également contact avec quelques absents, afin d'échanger sur le sujet.

- Que proposer aux comités afin qu'ils se sentent davantage concernés par notre AG ?

- Devons nous revoir le format (AG moins longue, contenus différents, moment plus convivial,...) ?

- Réflexion à mener pour une présentation et un vote éventuel lors de la prochaine AG.

- Agir pour la défense de la proximité du terrain, sens de la mission du CDOS à l'échelon départemental. Tourner l'AG vers ce qu'on peut apporter plutôt que la recension de tout ce qu'on a fait.

- Envoyer les différents comptes-rendus, une quinzaine de jours auparavant.

- Choisir une thématique spécifique.

- Mettre en avant un sportif.

Une éventuelle modification entrainerait, au plan juridique, une révision des statuts et du règlement intérieur. Le débat reste ouvert et un positionnement du comité directeur interviendra pour la fin de l'année.

- **Absences d'élus non excusées**

Rappel : En cas de trois absences consécutives non excusées ou de cinq absences non consécutives, l'élue est considérée démissionnaire.

- **Informations venant des comités**

- Une nouvelle présidente dirigerait le comité départemental de tourisme équestre ? Elle pose la question de l'intérêt de l'adhésion au CDOS.

- Le comité des clubs omnisports informe de sa mise en sommeil.

3°/ ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CDOS

- **Bureau**

Suite à l'élection du président et conformément aux statuts, le comité directeur élit en son sein un nouveau bureau. Un vote à scrutin secret est effectué :

Nombre de votants : 12

Suffrages exprimés : 11

1 bulletin nul

- **Vice président :**

Didier COUTELLIER	11 voix	élu
-------------------	---------	-----

- **Secrétaire général :**

Alain BOYER	11 voix	élu
-------------	---------	-----

- **Secrétaire adjointe**

Edwige ROLAND	11 voix	élue
---------------	---------	------

- **Trésorier :**

Michel ARNOULT	10 voix - 1 abstention	élu
----------------	------------------------	-----

- **Trésorier adjoint :**

André DHUIVONROUX	11 voix	élu
-------------------	---------	-----

Le bureau ne possède pas de pouvoir décisionnaire. Il règle et organise les affaires courantes. Il fixe les priorités des tâches administratives. Il en assure le suivi en liaison étroite avec les deux permanents. Il prend les décisions qui relèvent du fonctionnel mais il ne peut pas s'engager pour ce qui relève de la poursuite des activités du CDOS. De plus, il existe en interne un déficit d'information. Afin d'améliorer la communication, le bureau diffusera les points abordés lors des réunions de travail et pourra si nécessaire consulter à distance l'ensemble des élus.

Une réunion de bureau doit avoir un ordre du jour et un PV. Les réunions telles qu'actuellement organisées hebdomadairement sont des réunions de travail.

- **Projet CDOS 2017/2021 (réflexion à mener, actions futures, relais territoriaux ?) date à fixer**

Demain se prépare aujourd'hui. Emmanuel BEDU animera un groupe (constitué de Nathalie ROS, Véronique BURY, Didier COUTELLIER, Régis FLAMENT et Alain BOYER) afin de définir les grands axes de réflexions et de propositions vers lesquels le CDOS doit s'orienter. La première réunion de travail aura lieu le mardi 14 juin 2016 à 16h30 à la Maison des Sports d'Olivet.

- **Repas annuel du CDOS**

Ce moment de convivialité doit être conservé ; par contre la programmation en janvier ne paraît pas judicieuse (caprice de la météo, journées courtes,...). De plus, jumeler réunion et dîner ne s'articule pas bien. De fait, la prochaine soirée pourrait se prévoir en juin 2017.

- **Président d'Honneur du CDOS**

Statutairement, le Président d'Honneur possède toute la légitimité d'invitation à assister aux réunions du comité directeur. Il constitue l'une des mémoires de la structure. Il a voix consultative. Après discussion il ressort que le Président d'Honneur sera systématiquement invité à chaque réunion. Se rapportant au même sujet, d'ancien(ne)s élu(e)s pourraient devenir membres d'honneur. Idée à creuser et à peaufiner.

4°/ TRESORERIE

Le dossier CNDS sera finalisé en fin de semaine, nous souhaiterions retrouver le même niveau de subventions que la saison passée.

- **Règlements formations 2015 non reçus**

Le CDOS subit indirectement des difficultés de trésorerie courante. Des créances non perçues datant de plusieurs mois déséquilibrent notre roulement, entre autre tous les travaux de formation et les études de dossiers CAP ASSO de 2015. Cette gesticulation nous coûte du temps et de l'argent.

- **Economies à réaliser (réduction de la surface louée, autres pistes, ...)**

Le CDOS occupe actuellement 5 bureaux (3 grands et 2 petits). Abandonner un bureau au mois de juin semble cohérent. Economie réalisable : 1700 € de location à l'année. Les petites réunions peuvent s'organiser dans les salles du rez-de-chaussée. Nous repenserons à la configuration et aux positionnements des personnes au sein des 2 plus grands bureaux restants. Les élus valident à une large majorité moins 2 abstentions la décision de redonner le bureau à la Maison des Sports.

Les divers événements et changements dans la vie du CDOS n'ont pas facilité l'activité d'Adeline GERARDIN et Frédéric GILLES. Ils travaillent souvent dans l'urgence occasionnant des heures supplémentaires. Nous devons envisager une organisation mieux cadrée qui permette de ne pas désorganiser leurs tâches et aussi de perdre l'habitude de les penser toujours à disposition. Les horaires « d'ouverture » risquent d'évoluer.

Les membres du bureau se pencheront sur une nouvelle organisation globale de façon à mettre en œuvre des économies à présenter au prochain comité directeur (temps de travail, missions, projets,...).

5°/ VACANCES SPORTIVES

- **Point d'étape**

- TRIGUERES et BAZOCHES-LES-GALLERANDES (pour 3 périodes de 3 jours) viennent de donner leur accord oral.

- LORRIS, pressenti, ne s'engage pas cette année suite à la réfection des installations sportives. Une intervention pendant les vacances de fin d'année constituerait une première approche.

- PITHIVIERS, contacté récemment pourrait également s'engager sur cette période.

- PITHIVIERS-LE-VIEIL et MARCILLY-EN-VILLETTE font également partie de nos éventualités.

La programmation des journées va être finalisée rapidement. Des informations sont données régulièrement aux partenaires de l'opération. Une demi-journée « signatures » avec les éducateurs et les présidents se déroulera le lundi 18 avril de 14h30 à 19h à la Maison des Sports.

Rendez-vous est pris avec la CAF afin de proposer aux familles l'utilisation de leurs tickets.

6°/ CNDS

- Campagne 2016

A ce jour les dossiers arrivent doucement par mail et par papier. Un tour de table est fait pour connaître les tendances des différents comités départementaux.

- Dossier CDOS actions à valider

Michel ARNOULT et Didier COUTELLIER élaborent et finalisent les actions et les budgets.

- **Action 1** : Vacances Sportives. Action similaire aux années passées + Prévoir des fiches thématiques (citoyenneté, sécurité routière, nutrition,...) qui serviront à l'animation des temps de pauses.

- **Action 2** : structuration du mouvement sportif : continuation des actions entreprises avec les services civiques.

- **Action 3** : CRIB. action que nous poursuivons et que nous souhaitons amplifier.

Mieux valoriser ce que nous faisons dans le cadre du CRIB, en plus du document dématérialisé que nous remplissons après chaque intervention.

- **Action 4** : PSC1 : l'action se poursuit comme les années antérieures.

- **Action 5** : Répondre à l'appel à projet sport santé territorial. Recensement de toutes les actions sport – santé et les faire apparaître sur l'annuaire du sport.

7°/ SERVICES CIVIQUES

- Point d'étape

Sur les trois volontaires en poste dans le cadre du Service Civique, seul deux répondent à notre attente. Ils prennent à cœur leur mission et s'investissent dans leurs tâches. Vicky SEGEL vient de quitter le CDOS pour entrer dans une école de préparation au concours d'attachée territoriale. Le fruit de son travail parviendra prochainement à tous les membres du comité directeur.

Quentin BERRUET, en charge de la mutualisation poursuit sa tâche jusqu'à mi-juillet.

Le troisième volontaire n'a jamais trouvé ses marques et ne se sentait nullement concerné. Après remarques et entretiens, il a récemment démissionné et quitté notre structure.

8°/ PROJET TERRITORIAL CROS / CDOS – CCN / CCR – ASSISES CROS / CDOS

Au cours de la réunion du 11 février, le CROS Centre-Val de Loire nous informe de sa demande d'autorisation au CNOSF d'expérimenter une nouvelle forme de gouvernance : proposition d'un scrutin par liste. Le fonctionnement proposé relève plus du milieu de l'entreprise que du milieu associatif. Cela nous interpelle. L'orientation envisagée ne recueille pas l'adhésion des élus du CDOS. La commission juridique du CNOSF validera-t-elle cette formule ?

A la réunion du 10 mars 2016 dans les locaux du CROS Centre-Val de Loire, Mohamed MOULAY, conseiller régional responsable des sports s'est engagé sur la poursuite des actions de l'année 2015 sur l'année 2016.

Le CROS a rencontré, dans le cadre du projet territorial, l'ensemble des CDOS de la Région au sujet des Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication (NTIC) afin de faire un état des lieux, d'évaluer les besoins et de travailler sur une éventuelle mutualisation.

Se pose la question de la mise en place d'un groupement d'employeurs qui rassemblerait le CROS et les CDOS. Les membres élus expriment leur pessimisme sur cet hypothétique regroupement des salariés. Pour rappel, le comité directeur s'est déjà exprimé négativement sur le sujet lors d'une précédente réunion.

Les formations en présentiel ne trouvant pas leur public, on s'orienterait vers le e-learning (formation à distance, via Internet). Se pose la question du financement de ces formations ? Tous les contenus sont à revoir. Adeline GERARDIN travaille pour le moment avec le CROS à cette mise en place dans le cadre du pôle régional de formateurs. De nombreuses interrogations quant à la mise en place du e-learning subsistent. Celle-ci s'inscrit-elle dans le cadre du projet territorial ? Modalités de prise en charge et d'application de ce plan ? Les élus s'interrogent quant aux décisions prises et à leur mise en œuvre ?

Nous transmettrons prochainement une demande au CROS afin d'obtenir des réponses à nos questionnements.

9° / INFORMATIONS DIVERSES

- CRIB / MAIA

Plusieurs réunions ont eu lieu, la prochaine sera le 21 avril 2016.

Le CDOS de la Vienne a créé une nouvelle structure pour la gestion de Basicompta et de l'annuaire du sport. Les tarifs Basicompta augmentent car les prestations sont soumises à TVA. Le CROS n'a pas répercuté ces augmentations sur le tarif « territorial ».

- Formation - Cap'Asso

Nous ne délocaliserons pas les formations. Les personnes intéressées de l'ensemble du département viendront à la Maison des Sports d'Olivet.

Un cadre de mise en œuvre des formations va être écrit. Le bureau est mandaté pour réfléchir sur ce cadre.

Nous demeurons dans l'attente des informations relatives au CAP'ASSO, non parvenues à ce jour au CDOS.

10° / QUESTIONS DIVERSES

- Projet MFR marche 1000 jeunes 1000 dons Orléans mai 2016

Les comités départementaux recevront l'information des Ligues sollicitées par le CROS mais le CDOS du Loiret ne s'engage pas dans cette action.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Le secrétaire général



Alain BOYER

Le président,



Christian EMERY